

LAUSANNE

Conseil communal.

Séance du mardi 8 mai 1906. Présidence de M. Viret-Genton, président. Le Conseil communal a liquidé hier une question délicate d'expatriation pour servitude de passage de la ligne électrique Lausanne-St-Maurice.

Le Conseil a adopté ensuite presque sans débat soixante-dix articles du règlement municipal qui touchent à l'organisation intérieure de la Municipalité et de ses directions.

Dans quinze jours, le Conseil discutera du personnel de l'Administration communale.

Mardi prochain, il s'occupera des affaires administratives courantes.

La séance est ouverte à 8 heures par l'Invocation du nom de Dieu.

73 membres sont présents. Sont absents: MM. Rossat, Magnan, Matthey, Maillefer, Boiveau, Euecy, excusés: Vincent, Correvon, Rouge, Prod'homme, Paccaud, H. Bergier, Dutoit, Ceresole, A. Blanc, Chevalley, Buzacenet, E. Chavannes, A. Rochal, Barraud.

Réseau électrique.

La Municipalité a demandé à être autorisée à acquérir à l'amiable ou par expropriation une servitude permanente de passage pour les lignes électriques Lausanne-St-Maurice et Lausanne-Pully-Lutry.

La commission, rapporteur M. de Meuron, admet les conclusions de la Municipalité. Mais elle demande que la Municipalité profite de l'occasion pour régler définitivement la nature des droits des propriétaires des immeubles asservis.

Répondant à une observation de M. Dizerens, M. le municipal Jacquot, directeur des travaux, dit que dans la quinzaine on fera sur les tronçons électriques de Paudex et de Montoie des essais de retour du courant par terre.

Les conclusions de la commission sont adoptées.

Règlement de la Municipalité. Le Conseil reprend le débat relatif au règlement de la Municipalité au chapitre II qui traite de l'organisation intérieure de l'autorité exécutive.

L'art. 12 porte que la Municipalité choisit son vice-président, l'art. 13 que celui-ci est élu pour une année et n'est pas immédiatement rééligible.

L'art. 14 que la Municipalité répartit chaque année les directions entre ses membres, l'art. 18 que la présence de trois membres est nécessaire pour qu'une décision de la Municipalité soit valable.

Le chapitre II est adopté sans discussion.

Le chapitre III concerne les attributions du syndic. L'article 31 porte que le syndic a ses entrées dans les directions, l'article 32 qu'il ouvre la correspondance.

L'article 33 dit que le syndic est le chef de la direction de la police. Le rapporteur, M. Rochat, propose de dire: « Il est chargé d'une des directions », ceci afin que le syndic puisse prendre la direction des finances s'il le préfère.

L'article 36 charge le syndic, comme officier de la police judiciaire, de rechercher les délits, de saisir les prévenus et de notifier des faits le juge informateur.

L'article 37 touche la direction de police: aucun changement. L'article 38 vise la direction des finances. M. de Cérvenille demande que cette direction soit chargée du contrôle de la comp-

tabilité des services industriels. M. le municipal Jacquot, directeur des services industriels, est d'accord; mais il n'est peut-être pas nécessaire de le dire dans le règlement. M. A. Donard voudrait que la direction des finances fût chargée de toutes les perceptions. M. Jacquot montre que ce serait, en ce qui concerne son district, aller trop loin.

Les articles 40 (direction des travaux) et 41 (direction des écoles) ne soulèvent pas de débat. Les articles 42 et 48 traitent des services industriels. L'art. 43 dit que chacun des services du gaz, des eaux et de l'électricité est dirigé par un ingénieur.

M. de Vallière propose la création d'un conseil d'administration des services industriels, qui assisterait le directeur, étudierait avec lui les questions importantes et déchargerait ledit directeur de la lourde responsabilité qui pèse sur lui.

M. le municipal Jacquot, directeur des travaux, estime qu'il ne faut pas créer une municipalité dans la Municipalité.

M. Jacquot n'est cependant pas opposé à la proposition de M. de Vallière, mais il demande que l'on détermine bien les compétences du conseil d'administration.

M. le syndic van Muyden ajoute que si l'on veut faire du conseil des services industriels un corps consultatif semblable à la commission scolaire, il voit un très grand avantage à la proposition de Vallière.

La motion de Vallière est renvoyée à la commission et à la Municipalité.

Le chapitre V traite des services spéciaux. Rien de nouveau, si ce n'est l'article 49 qui dit que tous les procès de la Commune seront concentrés dans l'une des directions, et crée ainsi un service de contentieux. L'article 54 concerne le service des bâtiments.

M. F. Baud, entrepreneur, demande que l'élaboration des plans de bâtiments neufs et de réparations soit abandonnée à l'industrie privée.

Pas d'observation au chapitre VI (commission de police). Au chapitre VII (budget et comptabilité générale), M. de Cérvenille amende l'article 60 dans ce sens que la Municipalité soumettra le budget au Conseil communal le 1er novembre et non le 30.

Le chapitre VIII fixe le personnel de l'administration communale. M. le municipal Jacquot demande le renvoi du débat à une séance spéciale.

En date du 8 mai, le Tribunal cantonal s'est constitué, à la suite de son renouvellement par le Grand Conseil, en appelant à la présidence M. le juge Mercanton et à la vice-présidence M. le juge Grenier.

Il a confirmé pour une nouvelle période de quatre ans son greffier M. J. Glardon, et, sur préavis de celui-ci, le greffier-substitut M. H. Cherix, ainsi que le personnel du Greffe cantonal.

Les huissiers, MM. S. Cottier et A. Corthey, ont été également confirmés.

Exposition H. Gay.

Les toiles du Musée Arland ont pris le chemin du Palais de Rumine, de l'autre côté de la Riponne, et dans les salles de l'ancien Musée les pas sonnent comme dans les nets désertes.

Mais voici un coin de lumière: dans la petite salle du milieu, voici en effet la très remarquable exposition d'aquarelles de Mlle Berthe Gay, que nous avons brièvement signalée l'autre jour.

Notre compatriote, Mlle Berthe Gay, actuellement à Haute-Combe, chemin de Villard, s'affirme une fois de plus artiste de grande valeur, et ses aquarelles méritent de sincères éloges et un succès complet à tous égards.

Les Alpes, le Valais, le Midi, les environs de Paris, alternent dans ces œuvres

à la fois vigoureuses et charmantes. Telle petite aquarelle de Mlle B. Gay embrasse un vaste horizon autant et mieux qu'un immense tableau qui occuperait toute une paroi.

Quelle largeur dans ces lignes alpestres, fières et vaillantes, et quelle grâce aussi, quelle sensibilité dans le détail du paysage, dans la plus humble fleur même!

En ces trente-huit aquarelles, nous faisons le plus agréable voyage dans les Alpes et le Midi. De celui-ci, voici un petit pont (n° 10), des cyprès (18), un vieux puits (14), des cruches d'huile (15), de vieilles bastides, des oliviers, et tout cela fidèle comme la nature et vivant comme elle.

La belle lumière que celle des champs de blé, des javelles dorées (n° 25, n° 32), celle aussi des prairies en fleurs, et des marais même, revêtus de grâce dans le cadre majestueux des montagnes (n° 1, Marais à Montana).

Plusieurs des aquarelles portent la mention « vendu », et nous engageons les amateurs à ne pas oublier le chemin du Musée Arland, où une si pittoresque et originale exposition mérite des visiteurs nombreux et sympathiques.

Tous ceux que l'art intéresse et captive sauront gré à Mlle Berthe Gay d'avoir mis tant de lumière et de vie dans notre vieux Musée, en ce temps de mai fleuri et parfumé.

Le professeur Rœnervier.

Nous avons dit que le regretté professeur Rœnervier devait célébrer le 15 mai le cinquantième anniversaire de son professorat. A cette occasion, la Faculté des Sciences de l'Université de Genève venait de lui décerner le diplôme de docteur ès sciences honoris causa.

Le vénéré professeur n'aura malheureusement pas pu recevoir ce témoignage d'estime provenant d'une Université où il avait fait une grande partie de ses études scientifiques et à laquelle il était resté très attaché.

Pour les fêtes du Simplon.

Dans leur assemblée du 7 courant les habitants de la rue de la Tour ont nommé le comité de décoration, pour les fêtes du Simplon, comme suit:

Président, M. H. Dubois, liquoriste; vice-président, M. Mayor, conseiller communal; secrétaire, M. Ch. Baud, serrurier; caissier, M. F. Adamina, gypcier; membre, M. Ch. Pache, chaudronnier.

Dans l'Assemblée de quartier du 7 courant, la Rue Neuve a constitué son comité de décoration comme suit:

Président, M. A. Fasnacht, cafetier; vice-président, M. A. Mury, Agence agricole; secrétaire, M. H. Goël, marchand de vins; caissier, M. W. Margot, bandagiste; membres, MM. E. Grandjean, peintre-décorateur; A. Pillionel, entrepreneur; A. Béchert, négociant; H. Vionnet, charcutier.

Générosité anonyme.

L'administration des secours publics de Morges a reçu un pli, expédié de Lausanne, renfermant un billet de banque de 1000 fr., don d'un généreux anonyme. Il sera fait emploi de cette somme conformément au vœu exprimé par le donateur.

Collèges.

Le Conseil d'Etat a nommé, à titre définitif, M. Paul Givel, en qualité de maître de français, d'arithmétique, de comptabilité, etc., des élèves filles du collège industriel mixte du Chenit, au Sentier.

Pisciculture.

M. Worth a remis à l'Etat de Vaud, à titre gracieux, 10,000 alevins destinés à la Promethouse. L'an dernier déjà, il avait donné à l'Etat dans le même but 6000 alevins.

Invitation aux tireurs.

Sur l'invitation du ministère des affaires extérieures de Munich, le consulat d'Allemagne à Genève a fait savoir à M. Thélin, à Lausanne, président des carabiniers suisses, que le quinzième tir fédéral allemand sera célébré à Munich le 15 au 22 juillet de cette année, et que le comité d'organisation invite les tireurs suisses à venir nombreux prendre part à cette joute pacifique.

Les fêtes du Simplon.

Nous recevons la réclamation très justifiée que voici: « La ville de Lausanne se prépare à recevoir simplement ses invités aux fêtes d'inauguration de l'ouverture du Simplon.

Les Lausannois sont également invités à pavoiser, enguirlander et à participer à un cortège à leurs propres frais.

« Quelques citoyens, avant de consentir aux sacrifices qu'on leur demande, sont cependant désireux de savoir si le programme des fêtes prévoit quelques réjouissances au profit des Lausannois eux-mêmes et si ce jour de grande réjouissance publique sera férié.

« Il leur semble, en effet, qu'il serait bien difficile de faire une manifestation imposante sans y convier la population.

Celle-ci demandera sûrement, avant de mettre la main au gousset, si elle est invitée à autre chose qu'à voir défiler un cortège d'heureux du jour se rendant aux frais du pays à un plantureux festin.

« Si c'est là tout le rôle réservé au « vulgum pecus », il pourrait se produire une grève d'un nouveau genre: celle des contribuables volontaires.

« Ou bien il s'agit d'un événement heureux pour le pays, et alors admettez que chacun puisse y participer; ou bien c'est la fête de quelques privilégiés: souffrez alors que nous gardions notre argent pour de meilleurs jours ».

Géomètres.

Dans sa séance du 4 mai, le Conseil d'Etat a délivré le brevet de géomètre à M. Rochat, Louis-Marc-Alexandre, de La Tour-de-Peilz, à Villeneuve.

Hospice de l'Enlance.

Le rapport annuel du comité de l'Hospice de l'enfance, à Lausanne, sur l'exercice 1905, vient de paraître. Nous y relevons les indications suivantes, qui intéresseront les amis de cette charitable institution:

Le nombre des petits malades hospitalisés en 1905 s'est élevé à 184 (95 garçons et 89 filles). Le séjour moyen par enfant fut de 52 4/5 jours, le nombre de jours de présence de 9718. Le coût de la journée a été de 1 fr. 62.

Les dépenses se sont montées à 21,882 francs 35, les recettes à 25,564 fr. L'excédent laissé par ces dernières est donc de 3681 fr. 65. Les dons en argent forment un total de 16,610 fr. 55; de très nombreux dons en nature ont également été remis à la direction de l'Hospice.

Course de recrues.

Le bataillon de recrues actuellement en caserne à la Pontaise est parti ce matin mercredi, entre 5 et 6 heures, descendant à la Gare centrale par l'avenue Ruchonnet, et prenant le train pour Moudon.

De là, marches et exercices et, ce soir, logement comme suit: 1<sup>re</sup> compagnie, à Noréaz, 2<sup>e</sup>, à Pomy, 3<sup>e</sup> à Curnay, 4<sup>e</sup>, à Cronay.

Jeu de dimanche, marche et tir à Yverdon, où la troupe couchera; vendredi, tir. Après le tir, départ pour Rances; coucher à Rances; samedi matin, rentrée à Lausanne.

L'effectif du détachement est, en chiffres ronds, de 600 hommes. Les officiers sont: Commandant du bataillon: major Benvenin, du 101; adjudant: capitaine Bourgeois, du 5. Chefs de compagnies: I, 1<sup>er</sup>, lieutenant Freymond; II, 1<sup>er</sup> lieutenant Pichard; III, 1<sup>er</sup> lieutenant Secrétan; IV, 1<sup>er</sup> lieutenant de Roguin.

Observations météorologiques du Champ-de-Fleur (Altitude 550 mètres)

Table with columns for date (May 3-9) and height of barometer (730-690 mmHg). Shows daily fluctuations in barometric pressure.

Thermomètre

Table with columns for date (May 3-9) and temperature (7h, 1h, 9h, Maximum, Minimum). Shows daily temperature ranges.

Heures de Soleil et Pluie en 24 heures.

Table with columns for date (May 3-9) and hours of sun/pluie. Shows duration of sunlight and precipitation.

Hygromètre.

Table with columns for date (May 3-9) and humidity (7h, 1h, 9h). Shows relative humidity levels.

Vent. Direction et vitesse en kilomètre par h.

Table with columns for date (May 3-9) and wind direction/speed. Shows wind patterns.

Temps probable: Föhn, chaud, orages ou averses locales.

IMPRIMERIE PAUL ALLENSPACH. Jean Allenspach, éditeur responsable.

# Feuille d'Avis de Lausanne

**ET RÉSUMÉ DES NOUVELLES**  
PARAISANT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE

PRIX DU NUMÉRO : 5 CENTIMES

Les Abonnements et Annonces sont payables d'avance. — Les lettres et envois doivent être affranchis

**PRIX D'ABONNEMENT**

Prise au Bureau	Expédié franco dans toute la Suisse	
2 fr. 50	3 mois	3 fr
4 fr. 50	6 mois	5 fr. 50
8 fr.	Un an	10 fr.

Pour l'Étranger, le port en sus

**PRIX D'INSERTION**

10 centimes la ligne ou son espace  
Une ligne seule 20 c.  
15 c. la ligne pour les Annonces non cantonales

ABONNEMENTS D'ANNONCES avec 10 et 15 % de rabais.

Bureaux d'Administration et de Rédaction : Place de la Palud, 22, vis-à-vis de la fontaine

**AVIS OFFICIELS**  
**CONCOURS**

33275. Ensuite de la nomination du titulaire à un autre emploi, la Municipalité de Lausanne met au concours les fonctions de **sous-secrétaire** de la Direction des Domaines.

Les postulants doivent faire parvenir leurs offres, par écrit, en indiquant leur origine et leur année de naissance, à la Direction sus-signée, jusqu'au 12 courant au soir.

Lausanne, le 3 mai 1906.

Direction des Domaines.

**FONDS A VENDRE**

**A vendre à Lausanne**

vaste immeuble ayant ateliers, magasins, bureau, entrepôts, appartements et place. S'adresser chez **Cherpillod**, agent, Escaliers du Grand-Pont, Lausanne. 32395

**A vendre à Châtel-St-Denis** dans la Grand'Rue, au centre de la ville, **un bâtiment** ayant magasin et appartement. Convientrait surtout pour comestible, boucher ou charcutier. Adresser offres à **M. E. Genoud**, notaire, en dite ville. 30788

**A VENDRE**

**A Morges**, jolie villa, avec jardin. **A proximité d'une gare B.-A.-M.**, un **chalet pour séjour d'été**. S'adresser à l'étude **Eug. Cuénod**, notaire, à Morges. 33419

**Terrain à bâtir**

4000 mètres de terrain, situés à l'orient de la ville, dans une position unique, sont à vendre en bloc ou par parcelles. Etude **C. Berche**, notaire, Grand-Pont 12. 33893

**Bâtiment de rapport**

avec jardin et terrain à bâtir, à vendre, route d'Échallens. Prix modéré. Etude **C. Berche**, notaire, Grand-Pont 12. 33891

A vendre, pour cause de décès, à Lausanne (nord-ouest), une jolie propriété, soit maison de bonne construction, eau, écurie et fenil et autres dépendances, avec environ 500 perches de terrain attenant, planté de nombreux arbres fruitiers. Vue magnifique. Conditions de vente favorables. S'adresser à **M. Wyttenbach**, Prilly-Chasseur. 33787

**VILLA**

33975. La villa Châtillon, Mousguines, 11 pièces, jardin, est à vendre ou à louer présentement. Conditions favorables. S'adresser Banque Chavannes et Cie, place St-François.

**VENTES**

**Grande Cave de l'Etoile**  
Montée St-Laurent

Vin nouveau 45 c., vieux 60 c. le litre. 370  
Spécialité de vins d'Yverne, en bouteilles. 27775

Demandez la bière de la Rosiaz. Téléphone 931. 21776

**VIEUX MALAGA**

à 1.45 et 1.80 le litre. Qual. cour. 16 francs le fût de 16 litres. 27775  
Epicierie lausannoise, Grand-St-Jean 7.

**Décoration**

Papiers soie toutes nuances. 34023  
Place du Tunnel 14, au magasin.

**Société des Jeunes Commerçants de Lausanne**



**Horaires des Cours d'été (du 7 mai au 30 juin 1906)**

- Français :** Classe inférieure, mardi et vendredi, de 8 à 9 heures
- Français :** Classe supérieure, mardi et vendredi, de 9 à 10 heures
- Allemand :** Classe inférieure, mardi et vendredi, de 8 à 9 heures
- Allemand :** Classe supérieure, mardi et vendredi, de 9 à 10 heures
- Anglais :** Classe inférieure, lundi et jeudi, de 8 à 9 heures
- Anglais :** Classe supérieure, lundi et jeudi, de 9 à 10 heures
- Italien :** Classe inférieure, lundi et jeudi, de 8 à 9 heures
- Arithmétique commerciale :** lundi et jeudi, de 8 à 9 heures

Ces cours sont placés sous le haut patronage des Départements fédéral et cantonal. Le programme en est dirigé dans un sens pratique. Les classes de langues seront consacrées essentiellement à la lecture et à la conversation. 34075  
Les membres de la Société ne paient que la finance d'inscription. Les non sociétaires paient une finance de 4 fr., dont la moitié leur sera remboursée, en cas de fréquentation régulière.  
Pour renseignements et inscriptions, s'adresser tous les soirs, au local, rue Centrale, n° 1, dès 7 heures et demie du soir.

**Trois Billards Neufs**

avec bandes extra au **Café de la Paix, Chaucrau**

33324

Malles et Valises dans toutes les grandeurs dep. 2.30

**Mag. Klein-Sick, r. Centrale 1**

**TRAVAIL POUR TOUS**

LA COMPAGNIE LA RUCHE, machines à tricoter, nouveau système très simple et rapide, la seule ayant obtenu la médaille d'or à l'Exposition « Au Palais de la Femme », à Paris, en février 1905, cherche personnes des deux sexes pour travailler pour elle. 16056

**BON GAIN ASSURÉ ET TRAVAIL CONTINU**

Demandez renseignements de suite à **Compagnie La Ruche, Léopold-Hobert 52 La Chaux-de-Fonds.**

**ATTENTION**

Le soussigné a l'avantage d'aviser ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il vient d'ouvrir un **MAGASIN D'HORLOGERIE** 18, MAUPAS, 18 qui sera toujours bien assorti en BIJOUTERIE, ORFÈVRES et MONTRES EN TOUTS GENRES, le tout à des prix modérés. Réparations soignées et garanties dans la maison. 23656 **E. NICOLE.**

**DÉPURATIF GOLLIEZ ou SIROP DE BROU DE NOIX FERROGINEUX**

préparé par **FRED. GOLLIEZ**, pharmacien, à MORAT 24168

32 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants :

Scrofule, rachitisme chez les enfants, débilité, humeurs et vice du sang, glandes, dartres, éruptions de la peau, feux du visage.

**RECONSTITUANT, ANTI-SCROFULUX, ANTI-RACHITIQUE** par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

En flacons de fr. 3.— et 5.50 dans toutes les pharmacies.

**THÉÂTRE DE LAUSANNE**  
Mercredi 9 mai 1906  
à 8 heures 31400

**THAÏS**  
Comédie lyrique en 3 actes et 7 tableaux  
Pièce de L. GALLIÉRI  
d'après le roman d'ANATOLE FRANCE.  
Musique de MASSENET.

**KURSAAL**  
du 7 au 9 mai :

Miss Italia, antipodiste. — Les 3 Droïls, excentriques. — Les 7 Francetiers, cyclistes. — Vitographie, vues nouvelles. 33928

**GRINGOIRE**  
Comédie en 1 acte de Th. de Banville.

**Les 9 Fleurs Polonaises**  
danseuses.  
On ne fumera plus les vendredis.

**Exposition Industrielle**  
**CAROUGE - ACACIAS GENÈVE**  
du 2 au 18 juin 1906.

H1681X 3065

**Librairie A. LAPIN**  
5, rue de la Louve, Lausanne

**L'HOMME ET LA TERRE**  
par Elisée RECLUS

Admirable publication, format in-4, 28x24. — Cinq magnifiques volumes de 600 pages, reliés demi chagrin, fers spectraux, nombreuses cartes et illustrations et photographies. H32347L 34381

**400 FR.**  
payables 10 fr. tous les trois mois.  
On souscrit sans frais à la **Librairie A. Lapin**  
Spécimens sur demandes. Primes aux cent premiers souscripteurs.

Un pupitre avec casiers et chaises de bureau sont à vendre. 32318  
S'adresser au Bureau d'Avis.

**PIANOS** 32404

**HARMONIUMS**  
des premières marques, neufs et d'occasion. Vente et location, accords, réparations. — Grandes facilités de paiement, fort compte au comptant. — Garantie. — Instruments de musique à cordes et à vent, violons neufs et anciens, archets, etc.

**G. LUTZ, facteur de pianos**  
Pré-du-Marché 2 c, LAUSANNE